



Prévision d'Épisode de pollution

Communiqué de prévision de dépassement du seuil d'alerte

En application de l'arrêté interpréfectoral relatif à la procédure d'information et d'alerte en cas d'épisode de pollution atmosphérique en Île-de-France

Airparif prévoit pour le 31 mars 2013 un dépassement du seuil d'alerte pour les particules < à 10 µm en Île-de-France

Niveaux de pollution

Selon les prévisions d'Airparif

Pour les particules < à 10 µm, le niveau d'alerte de 80µg/m³ pendant 24h consécutives devrait être dépassé en Île-de-France demain

Niveau maximum prévu le matin sur les stations de fond de la région Île-de-France compris entre : 70 et 90 µg/m³

Conditions du dépassement

- **Zone géographique concernée** : l'Île-de-France

- **Durée prévue du dépassement** :
au moins 24 heures

Situation prévue pour la journée du dépassement :

- température relevée : 8°C
- vitesse et direction de vent : entre 2.5 et 4.5 m/s de secteur Nord-Nord-Est
- inversion de température : Non

Situation prévue pour le lendemain du dépassement :

- température relevée : 8°C
- vitesse et direction de vent : 3.5 m/s de secteur Nord-Est
- inversion de température : Non

Evolution prévue de l'épisode de pollution pour le lendemain du dépassement :

Stabilisation

Recommandations sanitaires

L'Agence Régionale de la Santé (ARS) rappelle qu'à ce stade certaines personnes peuvent présenter une sensibilité particulière aux polluants atmosphériques. Il s'agit d'enfants, de personnes âgées, asthmatiques et insuffisants respiratoires chroniques. C'est pourquoi, à titre préventif, elle recommande à ces personnes de :

- privilégier les activités calmes et éviter toutes les activités physiques et sportives intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives;
- veillez à ne pas aggraver les effets de cette pollution par la pratique d'autres activités émettrices de substances polluantes (usage de solvants sans protection appropriée, consommation de tabac),
- respecter scrupuleusement les traitements médicaux en cours à visée respiratoire ou les adapter sur avis du médecin.

Recommandations sanitaires complémentaires disponibles sur le site de l'ARS d'Ile de France :

<http://www.ars.iledefrance.sante.fr/Qualite-de-l-air-et-pollution.104665.0.html>

Permanence téléphonique médicale : centre spécialisé de l'hôpital Fernand Widal

01.40.34.76.14

Préfecture de Police

01.53.71.53.71

Airparif: Association loi 1901, agréée par le ministère en charge de l'environnement pour la surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France.

Tél: 01.44.59.47.64 (jours ouvrables de 9h à 17h) ou 06.07.08.20.82 (hors heures ouvrables en période de pointe de pollution)

Fax: 01.44.59.47.67

Pour suivre les niveaux de pollution : www.airparif.asso.fr

Informations transmises et validées par Fabrice JOLY, ingénieur Airparif, et valables pour la journée